









JCI 👽





Edito

En 2011, la Jeune Chambre Économique de Châteauroux et sa région a lancé un programme ambitieux de thermographie aérienne sur l'ensemble du territoire de l'agglomération castelroussine. Cette initiative s'intègre parfaitement dans les actions développées par la JCE de Châteauroux et sa région, constituée de membres âgés de 18 à 40 ans qui imaginent et réalisent des projets au service de leur cité, dans tous les domaines : social, économique, culturel, communautaire, environnemental...

Ce programme de thermographie aérienne, dont les mesures ont été réalisées au cours de l'hiver 2011/2012, a permis, grâce à un scanner infrarouge embarqué dans un avion, de mesurer et cartographier les déperditions de chaleur au niveau des toitures de tous les bâtiments de l'agglomération castelroussine.

Cette action d'envergure, restituée lors du Salon de l'Habitat et de la Semaine du développement durable, nous engage à prendre conscience de notre environnement.

Mais une fois le constat posé sur le niveau de déperdition d'énergie de sa résidence, comment faire pour procéder aux améliorations de son habitat permettant de réaliser des économies d'énergie ? À quel professionnel qualifié peut-on faire appel ? Quels matériaux utiliser pour la mise en œuvre de moyens permettant de mieux isoler sa résidence tout en respectant au mieux l'environnement et l'écologie ? Comment rendre plus performant son système de chauffage ? Comment bénéficier d'aides pour réaliser toutes ces améliorations ?

La JCE de Châteauroux et sa région, en partenariat avec des professionnels du secteur, et de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), est heureuse de vous proposer ce GUIDE DE L'ÉCO HABITAT pour vous aider à mieux appréhender ces questions, et vous permettre d'envisager vos travaux en ayant une connaissance éclairée des moyens et techniques à votre disposition.



Pourquoi rénover maintenant ?

- · J'améliore mon confort
- · Je valorise mon bien
- Je bénéficie de dispositifs financiers exceptionnels
- Crédit d'impôt selon le type de travaux
- 2. TVA à taux réduit
- Éco-prêt à taux zéro sur un ensemble de travaux

Comment agir et avec qui ?

- Avoir plus de confort et faire des économies sont deux très bonnes raisons pour lancer des travaux. Mais un projet de rénovation n'est pas toujours facile à définir...
- · Posez-vous les bonnes questions
- Quels sont mes envies, mes besoins...?
- 2. Qui peut me conseiller au mieux ? Qui est compétent ?
- Faut-il faire appel à un ou à plusieurs professionnels?
- Qui sont-ils et comment les trouver?
- Quel engagement puis-je leur demander?
- Pour savoir exactement où vous allez, exigez... un VRAI PROFESSIONNEL!





Pourquoi faire appel à un PRO de la performance énergétique ?



un PRO

est reconnu pour son savoir-faire



peut évaluer très précisément la solution la plus efficace et la plus adaptée à mes besoins



peut être mon interlocuteur unique pour mener à bien l'ensemble de mes travaux un PRO

s'engage à mes côtés

un PRO

me conseille sur les solutions financières et fiscales adaptées à mon projet



assure un VRAI service après-vente!

Comment reconnaît-on un PRO de la performance énergétique ?

par sa compétence...

- Un diagnostic et des préconisations de travaux pertinents
- Un savoir-faire reconnu par un organisme indépendant
- Une offre d'amélioration partielle ou globale adaptée
- Un engagement de performance sur la consommation conventionnelle
- 5. Un suivi personnalisé après travaux



par sa signature...

Les Pros de la performance énergétique est une marque déposée par la Fédération française du bâtiment et gérée par un organisme indépendant

Information sensibilisation

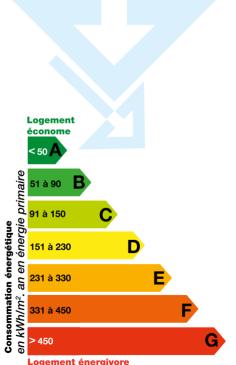
LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

e diagnostic, réalisé par des professionnels certifiés, est obligatoire lors de la mise en vente ou en location d'un logement. Il permet d'estimer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Des indications sommaires de travaux sont également précisées.

Ce DPE a une valeur informative. Il est affiché dans toutes les annonces et permet à l'acquéreur de comparer la qualité thermique des différentes offres de logement.

Pour aller plus loin, d'autres outils peuvent être utilisés afin de détecter plus précisément les défauts et imperfections du logement.

Vers la **performance** énergétique



THERMO AÉRIENNE

La thermographie aérienne permet de détecter, grâce à un scanner infrarouge embarqué dans un avion, le rayonnement thermique des toitures des bâtiments et de visualiser les déperditions de chaleur de celles-ci.

Les résultats sont restitués sous forme de cartes cadastrales où peuvent être localisés les bâtiments pour visualiser les pertes de chaleur au niveau des toitures. L'intensité des déperditions thermiques est représentée par une échelle de couleur allant du bleu foncé (déperditions non perceptibles) au rouge très clair (déperditions excessives).

La qualité d'isolation de votre toiture une fois connue, vous pourrez agir en conséquence et économiser de l'énergie.

Prime Énergie Gagnante une bonne idée pour vos travaux

d'économies d'énergies



vous envisagez,

des travaux d'isolation, un changement de chaudière, une amélioration énergétique de votre habitat ...



nous calculons, votre Prime Énergie Gagnante, les aides auxquelles vous avez droit

nous vous conseillons,

dans vos démarches, nous vous expliquons comment ça marche, gratuitement et sur simple demande





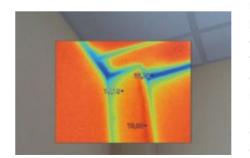






CAMÉRA THERMIQUE

La caméra thermique à infra rouge permet de visualiser les températures des parois. Grâce à un dégradé de couleurs, les défauts d'isolation, les ponts thermiques, les zones humides, les défauts d'étanchéité à l'air et même certains dysfonctionnements des systèmes de chauffage sont rendus visibles. Son usage est réservé à des professionnels formés. Elle est généralement utilisée en complément d'une étude thermique ou dans le cadre d'actions de sensibilisations menées par les collectivités locales (Campagne Thermographie).







LE BILAN THERMIQUE **DIALOGIE** DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE DE L'ADIL DE L'INDRE

Premier pas dans la recherche de solutions d'amélioration de la performance énergétique des logements, cette étude gratuite permet de faire un état des lieux personnalisé de votre logement et de simuler différentes possibilités d'amélioration du bâti ou du système de chauffage. L'impact des travaux sur les consommations, les coûts énergétiques et l'environnement sont clairement indiqués pour chaque simulation. Les résultats sont présentés sous forme de tableaux comparatifs indiquant l'impact des différentes améliorations proposées.

LES ÉTUDES THERMIQUES

Elles sont proposées par des bureaux d'études thermiques indépendants. Réalisées après visite du bâtiment et analyse des équipements en place, ces études permettent d'avoir un avis d'expert sur l'état de votre habitation. Les résultats sont assortis de prescriptions chiffrées composant un programme cohérent et progressif de l'amélioration de la performance énergétique du logement. Cette étude est réalisée avec des outils informatiques réglementaires. Une partie du coût de cette étude complète





peut être prise

en charge dans

le cadre du pro-

gramme Ener-

gétis du Conseil

régional Centre.





Cap sur l'ÉCO-CONCEPTION!

Re-concevez et innovez



La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre, accompagnent les entreprises pour développer les projets de valorisation de biomasse. Objectif pour les entreprises : détenir des outils d'aide à la décision et au changement.

LES SERVICES DES TROIS CHAMBRES CONSULAIRES DE L'INDRE VOUS ACCOMPAGNENT POUR :

- > Développer la re-conception et l'innovation par l'éco-conception grâce à une démarche multicritères et transversale.
- Réduire l'empreinte environnementale des activités, produits et services des entreprises de l'Indre, durablement.



Règlementations

es réglementations constituent le volet «obligatoire» de l'amélioration de la performance énergétique. Elles sont progressivement renforcées afin d'atteindre l'objectif de division par 4 des consommations des logements.

POUR LES LOGEMENTS EXISTANTS

La réglementation impose des performances minimales pour les matériaux et matériels nouvellement mis en place dans les logements existants. C'est une réglementation dite «élément par élément». La portée de cette réglementation est toutefois réduite compte tenu d'exigences très inférieures à celles retenues pour les différents dispositifs d'aides. En dehors de ces dispositifs financiers, elle reste la référence pour le «minimum à respecter». L'actuelle réglementation thermique (la RT 2005) vit ses dernières heures.

POUR LES LOGEMENTS

NEUFS

Elle sera remplacée dès le 1 er janvier 2013 par la nouvelle réglementation 2012. Ce changement se traduit par une augmentation radicale des exigences et des performances. Elle constitue véritablement un «saut technique» et un enjeu important pour les professionnels du bâtiment.



Sans attendre la mise en application de

cette nouvelle réglementation, il est déià possible d'obtenir des performances équivalentes à celles qui seront obligatoires dès l'année prochaine. L'actuel label «Bâtiment Basse Consommation» (BBC) fixe une consommation maximale à atteindre de 50 kWhep/m² et par an pour les logements neufs. Les moyens pour atteindre cette performance sont nombreux, mais doivent être déterminés par une étude thermique et validés par un organisme certificateur indépendant après contrôles. Le logement se verra alors attribuer le label «BBC». Cette certification vous apporte la garantie d'une construction de qualité et la justification de sa valeur en cas de revente ou de mise en location.



VERS DE NOUVEAUX LABELS

À partir de 2020, le Grenelle de l'Environnement prévoit que tous les bâtiments neufs produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Afin d'anticiper cette future réalementation, de nouveaux labels vont apparaître et se substituer à l'actuel label BBC. On parlera alors de bâtiments passifs (BEPAS: moins de 30 kWhep/m².an) ou de **bâtiments à énergie positive** (BEPOS) pour les bâtiments produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Ces nouvelles exigences devraient également intégrer des indicateurs de consommation pour tous les usages tels, l'éclairage, l'électroménager... L'énergie utilisée pour produire, construire, entretenir et recycler le bâtiment pourrait également être intégrée.

Au-delà de l'aspect énergétique, un label environnemental devrait apparaître dans les prochains mois.

Il sera basé sur l'évaluation d'indicateurs environnementaux et concernera l'économie globale du bâtiment. l'impact sanitaire, environnemental et le confort.



L'ÉNERGIE FINALE

vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'ÉNERGIE PRIMAIRE (ep)

est le total de toutes ces énergies consommées. Elle est calculée en kWhep.



- Résistance classification Q3 et Q4
- Polystyrène traité anti-déformation
- Anti-sismique
- Économies de chauffage Le polystyrène a une épaisseur de 10 cm pour un coefficient de résistance thermique R > 3,05.
- Bonne résistance à l'encrassement
- Plusieurs finitions possibles
- Défiscalisation et crédit d'impôt possible avec un PSE de 120 mm



isolation + revêtement peinture

mis en peinture parmi un choix de teintes issues de notre







BATI PEINTRE DISTRIBUTION 144 rue Ampère - 36000 CHATEAUROUX

Tél.: 02 54 34 81 22

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Faîtes confiance aux 1400 artisans du bâtiment de l'Indre, ils sont qualifiés, compétents et spécialistes de la formation en alternance!



Retrouvez les artisans près de chez vous oeuvrant dans l'écoconstruction et les énergies renouvelables.

Annuaire en ligne sur www.crma-centre.fr

Artisans du bâtiment toutes les réponses à vos questions dans le guide des écomatériaux.

Demandez-le gratuitement auprès de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre, votre conseiller environnement : Elodie VENON, tel : 02.54.08.80.25 - e.venon@cm-indre.fr

Plus d'infos : www.cm-indre.fr

Matériaux

our être réussi, un projet de construction doit être considéré dans son ensemble. C'est le bâtiment, dans sa globalité, qui doit limiter son impact sur l'environnement, être économe, durable, sain et confortable tout en ayant un coût raisonnable.

On entend de plus en plus parler de «produits écologiques», «éco-matériaux», ... La demande des particuliers et des professionnels est de plus en plus forte pour ces produits respectueux de l'environnement et n'ayant pas d'effet néfaste sur la santé.

De la conception de votre projet et du choix des matériaux dépend la garantie de qualité de votre opération. C'est une démarche de bon sens!

1/ Matières premières
2/ Transformation
3/ Distribution
4/ Utilisation
5/ Fin de vie

ECO-MATERIAUX

Il n'existe pas pour l'instant de définition officielle qui permette de qualifier un produit de construction comme étant «écologique». Tous les produits de construction ont un impact sur l'environnement. Pour évaluer cet impact, il est nécessaire de quantifier leurs consommations d'énergie, d'eau, les déchets générés, les pollutions et les gaz à effet de serre qu'ils émettent lors de leurs fabrications, transport, utilisation et élimination.

possible de consulter les fiches de déclarations environnementale et sanitaire (FDES) fournies par les fabricants. Elles permettent d'estimer l'impact environnemental des matériaux de construction en toute fiabilité. Les matériaux «bio-sourcés» sont fabriqués à partir de matières végétales ou animales, renouvelables, recyclées ou non. Comme tout produit de construction, ils sont constitués de matériaux transformés et ayant subi un process de fabrication. De fait, ils contiennent des additifs ou autres matières qui ne sont pas forcément bio-sourcées. Certains matériaux présentent toutefois des caractéristiques intéressantes et leurs usages se développent rapidement. Il est recommandé de choisir les produits porteurs d'une évaluation technique reconnue (certification, avis technique...).

Si ce classement n'existe pas encore, il est

C'est au maître de l'ouvrage d'imposer ses propres objectifs en matière de respect de l'environnement.



13



Éco labels

Certains produits sont certifiés au travers des écolabels officiels. Ils sont attribués à la demande des fabricants si les produits concernés respectent les critères de labellisation. Les deux écolabels principaux sont le NF-Environnement de l'AFNOR (colles, peintures, vernis et produits connexes) et l'écolabel européen de la communauté européenne (peintures, vernis et revêtements de sol).

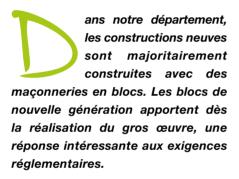






Les fabricants développent des produits de plus en plus respectueux de l'environnement et de plus en plus performants.

LES MATÉRIAUX **PORTEURS**





Particulièrement solide, durable, isolante et respirante, la terre cuite contribue à la régulation hygrothermique des maisons. Les briques alvéolées sont à la fois porteuses et isolantes. La pose collée à joint mince limite l'utilisation du mortier (économies d'eau) et réduit les ponts thermiques. Au-delà de 35 cm d'épaisseur, il n'est pas nécessaire d'apporter une isolation complémentaire. On parle alors de blocs «monomur».



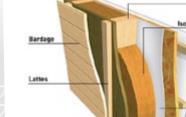
Agglomérés de béton creux

Ce béton est fabriqué grâce à une réaction chimique produisant des milliers de minuscules bulles d'air emprisonnées dans la masse. L'air immobile rend ce matériau particulièrement isolant. Malgré une apparente fragilité, ce matériau est résistant. Comme pour la brique. les blocs sont posés à joint mince et les plus épais d'entre eux ne nécessitent pas d'isolation complémentaire.

Les «parpaings» ne sont pas en reste. Ils sont maintenant fabriqués à partir de granulats légers et possèdent des alvéoles plus nombreuses. Comme pour ses concurrents, ce matériau est collé. Produit bien connu des professionnels de notre département et relativement bon marché, le parpaing nouvelle génération arrive avec des arguments intéressants.

C'est le seul matériau de construction véritablement renouvelable. Il permet également le stockage de CO² et limite ainsi les émissions de gaz à effet de serre. La solidité et la durabilité du bois ne sont plus à prouver. C'est également un matériau qui possède de bonnes performances thermiques, mais insuffisantes pour envisager des constructions en bois massif. La construction à ossature associe le bois de structure à des matériaux isolants.





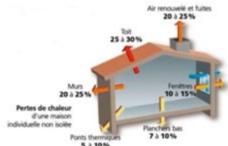




Tél. 02 54 35 98 71 CAP SUD - 15 Av d'Occitanie - Saint Maur

Isolation

es isolants se caractérisent par une résistance thermique (R) donnée en fonction de leur épaisseur. Plus le R est grand, plus le matériau est isolant. La résistance thermique est suffisante pour s'assurer de la performance de l'isolation pendant l'hiver. Pour le confort d'été, il est également conseillé de choisir des matériaux à forte inertie thermique (densité) afin de décaler le passage de la chaleur dans le temps (déphasage).



Isolants	Matériaux courants	R pour 10 cm
Classiques	Laine de verre	2,85
	Polystyrène expansé	3,13
	Polystyrène extrudé	3,57
Eco sourcés	Laine de bois	2,50
	Laine de chanvre	2,50
	Ouate de cellulose (vrac)	2,50
	Laine de mouton	2,50
	Textile recyclé	2,50
	Laine de Lin	2,70
	Panneau de liège	3,13

R = Résistance Thermique en m².K/W - Source: Guide des ECOMATERIAUX CRMA et Conseil régional Centre, consultable en ligne sur le site http://www. crma-centre.fr/. Données indicatives moyennes, variables selon les fabricants et les conditionnements. Il faut également s'assurer que le matériau choisi est bien adapté aux parois sur lesquelles il sera mis en œuvre. Les produits isolants possèdent des caractéristiques techniques différentes notamment vis-à-vis de l'humidité, du bruit, du feu qui peuvent les rendre impropres à l'usage envisagé.

Les isolants traditionnels sont les plus répandus et sont généralement bon marché. Leur fabrication industrielle garantit le respect des normes et la connaissance de leurs caractéristiques techniques. Leur mise en œuvre est également régie par des documents techniques unifiés (DTU) ou des avis techniques.

Malgré leur fort développement, les isolants biosourcés ne font pas encore l'objet d'un encadrement aussi complet. Il est donc nécessaire de s'assurer, pour chaque produit, de son aptitude à l'emploi. Les produits disposant d'un Avis Technique ou d'une certification sont à privilégier. La connaissance des matériaux posés par le professionnel est le gage de qualité de vos travaux.

Saint-Gobain construit votre futur. Economies d'énergie, innovation, protection de l'environnement. Carrelage céramique Saint-Gobain* Isolation thermique Saint-Gobain Canalisations Saint-Gobain Diodes électroluminescentes Saint-Gobain Dalles pour plafond Saint-Gobain Réseau d'assainissement Saint-Gobain Vitrage bas émissif Saint-Gobain Pile à combustible Saint-Gobain Vitrage autonettoyant Saint-Gobain Cuisine et salle de bains Saint-Gobain* Terrasse Saint-Gobain Vitrage à contrôle solaire Saint-Gobain Protection du bois Panneaux solaires milm SAINT-GOBAIN









Des solutions intelligentes pour économiser l'énergie



GDF SVEZ

Nous partageons tous la conviction que notre environnement est une richesse que nous devons préserver. Aujourd'hui, des réponses existent pour concilier vos besoins énergétiques avec les exigences du développement durable.

Quelle que soit votre activité, Cofely vous fournit des solutions sur-mesure pour vous permettre de mieux utiliser votre énergie tout en réduisant votre impact sur l'environnement.

Chaque jour, les 14000 collaborateurs de Cofely en France mettent leur intelligence à votre service pour vous accompagner dans la durée, avec une efficacité garantie.

www.cofely-gdfsuez.fr

LES OUVERTURES

La performance thermique d'une paroi vitrée dépend de la nature de la menuiserie, des performances du vitrage et de la qualité de la mise en œuvre de la fenêtre. Mais la nature des fermetures (volets, persiennes) intervient également. En effet, elles peuvent réduire les déperditions, particulièrement la nuit. Enfin, les protections sont très efficaces pour limiter la température intérieure en été.

LES ÉNERGIES CONTEXTES

Diminution des ressources fossiles et minérales, nuisances environnementales, augmentation des prix... Le paysage énergétique est en pleine mutation. Telle solution autrefois présentée comme miraculeuse se révèle aujourd'hui moins pertinente. Même si on constate toujours quelques écarts de prix unitaires entre les différentes énergies, la tendance est bien là, inéluctablement à la hausse.

Le kWh le moins cher étant celui que l'on ne consomme pas, une seule solution : réduire nos consommations.

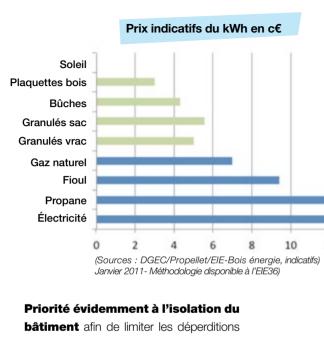


Par l'intérieur ou l'extérieur?

L'isolation par l'intérieur est d'un coût peu élevé, mais entraine une diminution de la surface des pièces. Elle entraine également une gêne pour l'ouverture des fenêtres et nécessite le déplacement des prises, des

tuyauteries et autres équipements.
L'isolation par l'extérieur est d'un
coût plus élevé. Le fait de modifier
l'aspect extérieur nécessite une
déclaration préalable de travaux. Elle
ne peut pas s'appliquer sur des murs

en limite de propriété. Techniquement, elle permet de traiter la majorité des ponts thermiques et protège les murs des variations climatiques. C'est la technique à retenir lorsque les enduits extérieurs sont à rénover.



Priorité évidemment à l'isolation du bâtiment afin de limiter les déperditions de chaleur et réduire la taille du système de chauffage (moins coûteux à installer). Ensuite, en fonction des besoins restants, il convient de choisir le système le mieux adapté grâce à une étude thermique.

Les économies réalisées sur la taille du système de chauffage (puissance) peuvent être mises à profit pour investir dans un matériel plus performant.



Au sein de sa structure depuis fin 2010, l'OPAC36 possède une cellule inter-services ayant pour objet l'amélioration énergétique de son patrimoine.

Conscient de ses responsabilités, en plus de la maintenance classique, l'OPAC36 a choisi de s'impliquer dans la réalisation de programmes de construction et de réhabilitation axés sur les économies d'énergie, l'objectif étant de **réduire les charges pour ses locataires.** Certaines opérations feront l'objet d'un suivi individuel post-chantier afin d'analyser la corrélation entre l'utilisation et la facture réelle.

Pour les prochaines années, c'est une enveloppe de 13,5 M€ qui sera consacrée aux travaux d'économies d'énergie pour un gain de 29 % du parc énergivore.

ACTIONS EN COURS

O ARDENTES:

Rénovation énergétique de l'immeuble du « Champ de Foire »



Travaux préconisés :

- Mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur
- Remplacement de fenêtres
- Isolation des parties communes
- Mise en œuvre d'une chaufferie gaz à condensation

@ ARGENTON SUR CREUSE :



Simulation après travaux : Etiquette énergétique visée : B Economie nette par locataire : 300 €/an Raccordement de l'école maternelle « Clos du Verger » à notre chaufferie biomasse et mise en œuvre d'un apport énergétique solaire





-VOTRE CONDUIT DE FUMEE

- -VOTRE CHAUFFAGE
- -VOTRE COMBUSTIBLE
- -VOTRE ISOLANT NATUREL





Société OUALIBOIS 2012

Les chaudières de chauffage central

À gaz, fioul ou propane, l'incontournable chaudière à condensation permet de réaliser de 15 à 20 % d'économie par rapport à une chaudière standard moderne et jusqu'à 40% par rapport à une vieille chaudière.

Les pompes à chaleur #

Elles prélèvent la chaleur du sol, de l'air ou de l'eau et l'utilisent pour chauffer le logement. Leur fonctionnement peut également être inversé afin de rafraîchir le logement l'été. La performance de la PAC est donnée par son coefficient de performance (COP) C'est le rapport entre l'énergie électrique consommée et la chaleur restituée.

C'est un équipement coûteux à l'achat. mais économique à l'usage. Elles nécessitent un entretien régulier afin de contrôler l'étanchéité des circuits et maintenir sa performance.

Les PAC géothermiques sont très efficaces, mais plus complexes à mettre en œuvre. Les PAC aérothermiques nécessitent souvent un autre système de chauffage en complément. Pour la production d'eau chaude sanitaire, les ballons d'eau chaude thermodynamiques refont une apparition. Ils récupèrent la chaleur rejetée par la ventilation et produisent de l'eau chaude sanitaire à moindre coût.

Le chauffage au bois

Le bois énergie est localement abondant et le prix du combustible reste stable et attractif. Les combustibles se sont diversifiés (bûches, plaquettes, granulés) et s'adaptent à bon nombre de situations. Le bois énergie nécessite de la place pour le stockage. Les systèmes à alimentation automatique (granulés et plaquettes) réduisent la manutention. Les rendements des appareils (chaudières et appareils indépendants) ont fortement progressé ces dernières années, ce qui permet de limiter les consommations et les émissions de fumées.

Utilisé en chauffage principal ou en appoint, le chauffage au bois



MADE IN GERMANY

STÛV

LOHBERGER.

Biotech



Votre projet de A à Z De la conception à la réalisation

Etude personnalisée pour votre projet

121 avenue de la Châtre 36000 Châteauroux 02 54 26 51 88 www.art-conception.com

Montage de dossier de subventions, des différentes demandes de permis ou d'autorisation, des éco-prêts, etc.



Elle est inépuisable et gratuite.
Elle ne génère pas de gaz à effet
de serre ni de pollution. Le rayonnement est transformé en chaleur grâce
à des capteurs solaires thermiques. Dans
l'Indre, son utilisation nécessite toutefois
un chauffage d'appoint, mais son usage
pour la production d'eau chaude
sanitaire reste très intéressant.
Avec un dimensionnement adapté, le
solaire thermique peut également assurer
une partie du chauffage de l'habitation.

Pour la production d'électricité, on utilise des capteurs photovoltaïques. Les photons sont transformés en électrons qui créent un courant électrique au travers du capteur. Ce courant est collecté et transformé en courant alternatif propre à être utilisé. Il est consommé directement ou revendu sur le réseau de distribution.

On parle alors d'installation raccordée au réseau. Le tarif de rachat, fixé par les pouvoirs publics, permet d'amortir l'investissement de son installation. Cette possibilité offerte aux producteurs d'électricité a provoqué un fort engouement pour ce type d'installation. Le succès d'une telle opération n'est toutefois pas garanti. Il est impératif de faire appel à un professionnel reconnu, capable de calculer sérieusement votre production et de réaliser une installation de qualité.













TECHNI-MUR

Ravalement · Etanchéité · Isolation Menuiserie PVC Alu Bois · Véranda



EXPERT depuis 1983

économies d'énergies

métiers à votre service

isolation des murs, des toits, des ouvertures Pompes à chaleur et nouvelles technologies Ventilation positive et régulation positive

Ravaleur, étancheur, maçon, menuisier, peintre

Cap Sud - SAINT-MAUR 36250

02 54 27 61 30

16, rue Charles Durand ZA PIPACT - BOURGES 18000

02 48 20 40 20

www.techni-murs.com

Professionnels

n matière de travaux, les professionnels du bâtiment sont les interlocuteurs privilégiés des particuliers. D'autre part, nous sommes harcelés par des offres commerciales non sollicitées (démarchage, phoning...). Alors, comment faire le bon choix ? Comment reconnaitre le professionnel qui sera en mesure de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique ?

RECONNU GRENELLE ENVIRONNEMENT

Conscientes des enjeux que représente le développement du marché de la performance énergétique, les filières professionnelles se sont volontairement engagées dans des démarches «qualité».

Les appellations se multiplient. Aussi, les pouvoirs publics ont souhaité harmoniser et renforcer les signes de qualité existants en créant la mention «Reconnu Grenelle Environnement». Cette mention s'appuie sur le respect d'exigences et d'engagements. Elle simplifie la compréhension des marques de qualité en apportant un repère commun, unique et reconnu par les pouvoirs publics.

Pascal LEVOUX.

Dans tous les cas, prenez le temps de réfléchir, de comparer, de discuter. Ne vous engagez pas sur un coup de tête ou sous le charme d'un beau parleur. Certains travaux ouvrent droit à des aides financières ou fiscales dont la demande doit être faite avant le début des travaux. Alors, avant de vous engager, renseignez-vous!

Liens:

www.qualibat.com www.eco-artisan.net www.performance-energetique.lebatiment.fr www.qualit-enr.org www.qualifelec.fr



Quelles sont LES RAISONS qui vous ont poussé à devenir « pro de la performance énergétique » ?

« J'ai souhaité être formé à une vision plus globale de l'approche thermique des bâtiments afin de mieux répondre aux enjeux fixés par le Grenelle de l'Environnement, être qualifié dans mon domaine d'activité afin de garantir un résultat à mes clients, et dans un avenir proche permettre à mes clients d'obtenir les éventuelles aides liées aux travaux d'économie d'énergie. »

COMMENT DEVIENT-ON « pro de la performance énergétique » ? Est-ce difficile ?

« Pour devenir « PRO DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE », il faut suivre un programme de formations tout d'abord général sur le bâtiment, puis plus spécialisé dans son domaine d'activité, qui est pour moi l'isolation des parois opaques, planchers et menuiseries extérieures. Ayant engagé depuis plusieurs années une démarche qualité dans le métier de l'isolation, je n'ai pas trouvé difficile de devenir « PRO DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ». Cette démarche a validé mes compétences professionnelles. »

Que vous apporte LA MARQUE « pro de la performance énergétique » ? « Elle m'apporte de la crédibilité auprès des clients. »



Acteur du développement durable des territoires

Leader historique de la gestion déléguée de service à l'environnement, le groupe Saur accompagne le collectivités locales et les industriels dans leur projets d'aménagement liés à l'eau, la propreté l'énergie, l'ingénierie, les travaux, le funéraire et le activités de loisirs. Nous intervenons au traver d'unités décentralisées, au plus près des enjeux, tou en ayant la volonté de faire bénéficier localement no clients de la puissance de notre Groupe. Cette mise réseau des territoires permet de partager le meille de l'innovation et de la R&D, en alliant l'imaginati du concepteur à l'expérience de l'opérateur.

Avec nos 13 000 collaborateurs, nous sommes service de 17 millions de consommateurs à travers monde.

6025991

Eau - Propreté - Ingénierie - Travaux - Energie - Funéraire - Loisir

Les aides

aire des économies d'énergie, c'est réduire ses consommations en améliorant les performances de son logement et de ses équipements. Afin de faciliter le passage à l'acte, vous pouvez bénéficier d'aides financières proposées par les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, certains acteurs institutionnels ou économiques.

Sans être exhaustives, nous vous présentons trois des principales mesures adoptées au niveau national et nous vous invitons à contacter l'Espace Info Énergie de l'ADIL de l'Indre pour connaître l'ensemble des dispositifs d'accompagnement aux travaux d'économies d'énergie dont vous pouvez bénéficier.

Dans tous les cas, renseignez-vous avant de vous engager.

LE CRÉDIT D'IMPÔT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette disposition fiscale permet aux ménages de déduire **de leur impôt**, une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique.

Sont concernés, les travaux réalisés par un professionnel dans les résidences principales et dans la limite de 8000 € pour une personne seule (ou un logement proposé en location) ou 16 000 € pour un couple.

Cette mesure s'applique différemment et avec des taux variables selon la nature des travaux et des équipements installés. Une majoration des taux est prévue en cas de **cumul de travaux**.

Sous conditions de ressources, le crédit d'impôt est cumulable avec l'éco-Prêt à taux 0%.

* Un crédit d'impôt, qu'est-ce que c'est?

C'est un avantage attribué par l'État aux particuliers pour faciliter l'achat, dans leur résidence principale, d'équipement relevant de l'intérêt général. Tout le monde en bénéficie, que l'on soit imposable ou non. Une personne non imposable sera remboursée d'une partie des dépenses.

L'ECO-PRET A 0%

Il permet de financer un ensemble cohérent de travaux d'amélioration énergétique dans les résidences principales d'avant 1990, sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts.

Cet ensemble doit être constitué d'un bouquet de travaux respectant des caractéristiques techniques ou d'un programme de travaux déterminé par un bureau d'étude thermique et permettant d'atteindre un niveau de performance déterminé.

Sous conditions de ressources, l'Éco-Prêt à taux 0% est cumulable avec le crédit d'impôt.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Castelroussine



Propriétaires occupants ou bailleurs,

l'OPAH vous apporte

une assistance technique et financière dans la réalisation de vos travaux d'amélioration.









LA DEMARCHE A SUIVRE

Informez-vous

Le Service Habitat de la CAC vous renseigne sur les différentes aides mobilisables dans le codre de l'OPAH. Jeurs conditions d'éligibilité et modalités d'attribution.

Définissez votre projet

Si vous êtes éligible à une aide financière, vous pourrez bénéficier d'une évaluation thermique gratuite de votre lagement. Vous déterminerez ensuite avec le technicien les travaux prioritaires adaptés à vas besoins et vas ressources et tenant compte des subventions mobilisables.

Montez votre dossier

Une fois le projet élaboré, le technicien vous assistera pour le montage et le dépôt de vas dossiers de demandes de subventions et assurera leur suivi jusqu'au versement des aides.

POUR PRENDRE CONTACT

Communauté d'Agglomération Castelroussine

Direction du Développement Solidaire et de l'Attractivité du Territoire

Service Habitat

24. rae Bourdillon - B.P. 547

36018 CHATEAUROUX Cedex

Lourent ROUET - Technicien animateur OPAH: 02 54 08 71 21 Secrétoriot : 02 54 08 70 56

Communes concernées : Ardentes, Arthon, Châtecuroux, Déals, Diors, Etrechet, Jeo-les-Bois, Le Poinconnet, Môron, Montierchaume, Saint-Maur, Sassierges-Saint-Germain et toute commune intécront la Communauté d'Agglomération Castelroussine pendant la durée de cette OPAH.

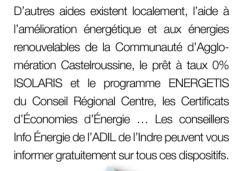
LE PROGRAMME **«HABITER MIEUX» DE L'ANAH**

L'aide financière du programme «Habiter Mieux» permet de financer, sous conditions de ressources, des travaux de rénovation thermique des logements de plus de 15 ans. Les travaux engagés doivent permettre d'obtenir une amélioration de la performance énergétique d'au moins 25%.

Le programme «Habiter Mieux» complète l'aide aux travaux de l'ANAH. Elle se compose d'une aide forfaitaire de 1100 €. Elle peut être complétée d'une aide d'une collectivité locale.

En plus de l'aide financière, vous bénéficiez d'un accompagnement administratif et technique. Une personne se déplace chez vous pour réaliser un diagnostic thermique, élaborer avec vous un projet de travaux, monter votre dossier de financement et suivre le bon déroulement des travaux.

AUTRES AIDES





Quelques contacts



Particuliers, faites-vous accompagner dans vos démarches d'éco-habitat!

Espace Info Énergie. ADIL de l'Indre

Centre Colbert - Bâtiment I 1. place Eugène ROLLAND 36000 CHÂTEAUROUX Tél.: 02 54 27 37 37 www.adil36.org

ΔΝΔΗ

Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, délégation de l'Indre

Cité administrative George Sand BP 615 - 36020 CHÂTFAUROUX Cedex Tél.: 02 54 53 20 92

www.anah.fr



OPAH

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Service habitat de la CAC 24. rue Bourdillon BP 547 - 36018 CHÂTEAUROUX Cedex Tél. 02.54.08.71.21

Mail: laurent.rouet@agglo-chateauroux.fr

Artisans et entrepreneurs.

engagez-vous dans une démarche responsable!

CMA

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre

31 rue Robert Mallet Stevens 36000 CHÂTEAUROUX

Tél.: 02 54 08 80 25

Mail: e.venon@cm-indre.fr www.cm-indre.fr

CCI

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre

24, place Gambetta - 36000 CHÂTEAUROUX

Tél.: 02 54 53 52 65 Mail: eco.industrie@indre.cci.fr

www.indre.cci.fr

FFB

Fédération du Bâtiment et des TP de l'Indre

5 rue Albert 1er - BP 48 36001 CHÂTEAUROUX Cedex

Tél.: 02 54 08 77 00

Mail: pelletierf@d36.ffbatiment.fr

www.ffb36.ffbatiment.fr

CAPEB

132 av Blois - 36000 CHÂTEAUROUX

Tél.: 02 54 08 56 79

Mail: capeb-indre@wanadoo.fr www.capeb.fr

FFB Indre

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Les partenaires

























































xella x

Et les villes :



Michaut Fabian

COUVERTURE













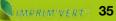


www.jcechateauroux.org

> Conception graphique et mise en page Idepac

Impression Centr'Imprim







Le **Conseil général de l'Indre**, acteur durable de la protection de l'environnement



Sensibles



Maîtrise de la consommation



Planification des déchets



Recyclage des enrobés



Bâtiments HQE

Retrouvez toutes ces actions sur www.indre.fr



